

COMMUNE de THAIRÉ

| |
|---|
| <p>Réunion d'évaluation des services péri / extrascolaire et restauration scolaire Le mardi 3 décembre 2024 à 18h</p> |
|---|

Etaient présents :

Représentant la municipalité :

Mr Christophe RODIER : Conseiller municipal délégué aux affaires scolaires

Représentant des parents d'élèves :

Mme Laura AUDOIN
Mme Amélie BOUREZ
Mr Alexis MALJEAN
Mr Renaud VALLIBOUZE
Mme Morgane COUSSINE
Mme Anaïs GARIN
Mme Joana ELIZALDE
Mme Valentine GRUCHY

Représentant les services communaux :

Mme Christine NORBERT : Responsable service restauration scolaire
Mme Emilie BOURON : Responsable service périscolaire et extrascolaire

Ordre du jour :

- L'accueil périscolaire
- L'accueil extrascolaire
- Evaluation du Projet Educatif De Territoire
- Organisation du temps cantine pendant la pause méridienne
- Questions diverses

COMMUNE de THAIRÉ

Pour rappel, l'accueil périscolaire et le centre de loisirs sont déclarés en tant qu'Accueil Collectif de Mineurs auprès des services du SDJES. Ce qui implique le respect d'une réglementation spécifique (entre autres un taux d'encadrement spécifique, une équipe encadrante diplômée, la rédaction et mise en place d'un projet éducatif et pédagogique)

1/ L'accueil périscolaire

Taux d'encadrement :

1 animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans

1 animateur pour 14 enfants de plus de 6 ans

*Les effectifs du matin et du soir

- 15/20 enfants le matin de 7h30 à 8h15 encadrés par 2 animatrices.

-Entre 40 et 50 les lundis et vendredis

-Entre 60 et 70 les mardis et jeudis

Les Atsem sont en renfort le temps du goûter puis encadrement par 6 animatrices et une directrice qui ne compte pas dans les effectifs encadrants au-delà de 50 enfants.

Des activités simples et encadrées sont proposées par tranche d'âge (jeux de société, activités manuelles, jeux collectifs sportifs etc...)

*Les effectifs du mercredi :

- Entre 40 et 50 enfants le mercredi matin sans repas

-40 pendant le repas

-Entre 25 et 30 l'après midi

Départs échelonnés autorisés l'après midi afin de faciliter et favoriser la pratique des activités extrascolaires.

Une passerelle est d'ailleurs mise en place avec le judo.

2/L'accueil extrascolaire.

Taux d'encadrement :

1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans

1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans

Le centre de loisirs est ouvert 1 semaine sur 2 aux vacances d'automne, d'hiver et de printemps, 3 semaines en juillet et 1 semaine avant la reprise de l'école fin août début septembre.

Un test a été fait l'été dernier avec une ouverture de 4 semaines en juillet sans trop de succès significatif et un dépassement des heures annuelles de travail du personnel.

La semaine de pré-rentrée est également plutôt calme au niveau fréquentation.

COMMUNE de THAIRÉ

Le bénéfice de l'accueil passerelle des enfants rentrant à l'école pour la première fois en septembre est toutefois remarqué. Le fait de connaître les lieux et le personnel facilite l'intégration des enfants présents cette semaine-là.

Les inscriptions se font uniquement à la journée sans contraintes de jours minimum dans la semaine comme cela se pratique dans beaucoup de structures alentours.

Difficultés liées au transport : En cas de sureffectif lors des sorties, la priorité est donnée aux enfants fréquentant l'accueil régulièrement et inscrit la semaine.

Quelques remarques :

Une affiche interdisant l'usage du téléphone portable au sein de la structure est affichée à la porte d'entrée de l'accueil ; Par respect pour le personnel mais aussi et surtout afin de venir chercher son enfant en fin de journée disponible et dans de bonnes conditions.

Plan Vigipirate et sécurité : Merci de bien vouloir fermer la grille d'entrée lors de vos passages

Le mercredi et lors des vacances, trop de parents ne respectent pas les horaires d'accueil et déposent leurs enfants après l'heure maximum d'accueil du matin (9h30) et avant l'heure de départ minimum du soir (17h) ce qui complique l'organisation du service.

Les rendez vous médicaux doivent être pris en dehors des journées d'accueil.

3/ Evaluation du PEDT

Les périodes d'accueil péri et extrascolaires sont accompagnées d'une réflexion de la part de la municipalité mise par écrit dans un Projet Educatif De Territoire (diagnostique des atouts et contraintes du village, services mis en place, statistique de la population...) et de l'équipe encadrante dans la rédaction d'un projet pédagogique. *(Consultable sur le portail familles)*

Au travers de ces documents, des objectifs pédagogiques sont énumérés et accompagnés des moyens utilisés pour les mettre en œuvre ; à savoir : le bien-être de l'enfant, le vivre ensemble, l'accompagnement vers l'autonomie, l'implication des familles.

Vous allez être prochainement destinataire d'un questionnaire à ce sujet afin de recueillir vos impressions, remarques, suggestions et interrogations au sujet du secteur enfance. Le traitement de vos réponses permettra de faire l'évaluation des services en fonction des contraintes financières, de locaux et de personnel de la mairie.

COMMUNE de THAIRÉ

4/ Point concernant la cantine

Le service Cantine garde la même organisation que l'année dernière c'est-à-dire un premier service pour les maternels (de la PS au CP soit environ 95 enfants) de 12h00 à 12h45 et celui des primaires (du CE1 au CM2 soit environ 85 enfants) de 12h55 à 13h30.

L'équipe cantine reste la même, à savoir les animatrices qui interviennent sur le périscolaire plus des agents communaux. Responsable de la Restauration Scolaire, je suis passée à mi-temps pour des raisons personnelles et médicales. Certaines de mes missions ont été déléguées à Elisa RENIER, qui s'occupe de la mise en place et de l'organisation des services ainsi que de la partie animations/activités proposée aux enfants. Nous fonctionnons en binôme et faisons des réunions d'équipe régulièrement.

Nous avons changé de prestataire depuis septembre 2024 : à savoir RESTORIA, grand groupe de restauration collective basé en Vendée avec environ 16 000 repas jour. Nous restons en liaison froide et sommes livrés la nuit pour le matin même. Les commandes se font à l'élément et pas au nombre d'inscrits, ce qui donne une certaine souplesse. Par exemple une commande peut être faite avec 100 entrées, 190 légumes, 95 viandes Cela permet une gestion des stocks plus juste et beaucoup moins de gaspillage alimentaire.

Ce nouveau système de commande à l'élément fera faire à terme des économies, le temps de bien le maîtriser. Par ailleurs, ce nouveau prestataire propose des plats sans lait pour les enfants allergiques et propose d'autres viandes pour ceux qui ne mangent pas de porc. Ce sont des menus « alternatifs ». Même si ce sont souvent les mêmes plats de remplacement qui reviennent, cela décharge les parents d'avoir à préparer quelque chose à la maison.

Les menus sont directement accessibles aux parents sur le site internet radislatoque.fr et ils peuvent s'inscrire à une newsletter qui propose des recettes.

Nous avons rajouté une personne en renfort sur le temps de récréation, à la fois pour accroître la surveillance sur l'ensemble de la cour, le préau, les couloirs et les toilettes mais également apporter de l'aide lors de la sortie des petits (passage aux toilettes, mettre les manteaux, ...). Les règles du Vivre Ensemble ont été expliquées aux enfants à la rentrée. Un cahier d'avertissement a été mis en place ainsi que des sanctions si besoin. Nous faisons un rappel régulier de ces règles et prendrons toujours le temps de discuter et de communiquer avec les enfants en cas de conflits ou autres, avant d'avertir les parents. Les actes de violence physiques ou verbaux sont malheureusement presque quotidiens, soit entre eux soit envers les adultes. Nous faisons de notre mieux.

Dans ce cadre-là, nous avons mis en place des petites activités manuelles dans la cour (en fonction de la météo !) afin de les occuper et nous avons acheté quelques jeux extérieurs. Cela permet de créer des « pôles » répartis dans l'ensemble de la cour. Un planning pour le foot a également été fait.

L'espace végétalisé sous les arbres est fini avec la mise en place des copeaux et des tables avec des bancs. Ces espaces sont très appréciés par les enfants. Une structure de jeu type « cabane » a également été installée dans la cour.

COMMUNE de THAIRÉ

Durant le repas, nous incitons les enfants à goûter. S'ils aiment, nous les resservons, et au moins ils goûtent. Avec la commande à l'élément du nouveau prestataire, nous avons beaucoup moins de gaspillage alimentaire. Les quelques restes partent aux « seaux à poules » à la disposition des parents le soir. Nous n'avons aucun déchet, outre les serviettes, dans les poubelles noires. Nous sommes passés de 2 containers poubelles bleu et 2 jaune à 1 de chaque pour l'ensemble de l'école. Nous continuons toujours d'utiliser les composteurs mis en place depuis plusieurs années par la CDA et nous participons aux actions du Service de Gestion des déchets qui propose régulièrement des formations et des échanges d'informations entre les différents services de restauration de l'agglomération.

Avec Elisa, nous sommes très sensibles à la notion de gaspillage alimentaire, c'est pourquoi nous essayons d'en informer les enfants. La lutte contre le gaspillage alimentaire est une obligation légale depuis 2019 pour les collectivités. En moyenne, au niveau national, il faut savoir que 120 grammes sur un repas sont jetés et gaspillés et que les adultes gaspillent autant que les enfants...

Des petits temps d'animation ou d'échanges sont régulièrement prévus lors du repas avec par exemple les concours anti-gaspillage par classe (avec une pesée des seaux à poules), le Challenge de Noël, la décoration de la cantine par des créations manuelles et des coloriages, des concours de dessin, l'affichage des anniversaires avec un petit cadeau à la clé....

6/ Questions diverses

→Quelques familles demandent si l'ouverture du centre de loisirs pourrait être envisagée la deuxième semaine des petites vacances en plus de la première.

La Mairie prend note de cette demande et la comprend mais rappelle qu'il y a quelques années le centre de loisirs était ouvert les deux semaines avec des effectifs fluctuants et parfois même trop faibles pour justifier une ouverture pendant toutes les vacances. Cette observation ayant été faite sur plusieurs années, la décision avait été prise de n'ouvrir qu'une semaine sur les deux.

L'école compte près de 200 élèves et seulement une cinquantaine sont accueillis lors des vacances. Le personnel qui intervient pendant les vacances est le même personnel qui intervient le matin, lors de la pause méridienne, le soir et le mercredi afin de proposer au personnel des contrats au volume horaires décent pour vivre, suivre les enfants sur tous les temps et ainsi créer une bonne cohésion éducative.

Des difficultés de recrutement sont également à noter dans le secteur de l'animation au niveau national.

Toute une organisation ne peut être chamboulée pour satisfaire quelques familles.

Des structures alentours telles que La Ruche à Chatellaillon et Angou'loisirs peuvent accueillir les enfants de Thairé sous réserve de places disponibles.

COMMUNE de THAIRÉ

→Certains parents font part de leur inquiétude concernant l'augmentation et la « normalisation » de la violence notamment dans la cour de récréation.

En effet, Emilie et Christine font le même constat et déplorent que l'autorité de l'adulte soit parfois mise à mal avec certains enfants. Le manque de respect du personnel, des locaux et du matériel en témoigne également.

Le climat social, les écrans y sont pour beaucoup et tous les membres du personnel municipal veillent à ce tout se passe pour le mieux lors de ces temps de jeux libres qui, il faut le rappeler, restent difficiles à surveiller dans leur intégralité.

Des mails, appels ou retours en direct sont fait aux parents quand les comportements de certains enfants dépassent les limites.

Emilie et Christine rappellent l'importance de la co-éducation entre les temps périscolaires-scolaires et familiaux.

→Un parent fait la remarque de la forte augmentation des tarifs notamment du centre de loisirs depuis quelques années

Christophe RODIER rappelle que le coût réel du service est loin de correspondre à ce qui est facturé aux familles et que les tarifs sont toujours indexés sur l'inflation.

.